



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LAVELANET (Ariège)
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022/107

L'an deux mille vingt deux et le vingt-neuf septembre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme DUROUDIER, 1^{er} Adjoint.

Étaient présents : Monsieur Jérôme DUROUDIER, Madame Cécile PEREIRA, Monsieur Jackie ROY, Madame Fatiha ZERAOULA, Monsieur Erald GAST, Madame Chantal BLAZY, Monsieur Franck FAREZ, Monsieur Jean-Luc TORRECILLAS, Madame Emilie ALLABERT, Monsieur Denis BERTONE, Madame Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Raymond MIQUEL, Madame Anne-Marie EYCHENNE, Monsieur Guy PUJOL, Monsieur Corrado RANGHELLA Monsieur Patrice FAUCONNET, Madame Joëlle DANEY, Monsieur Olivier CANIPEL.

Procurations de vote :

Monsieur Marc SANCHEZ donne procuration à Madame Cécile PEREIRA

Madame Béatrice BERTRAND donne procuration à Monsieur Jackie ROY

Madame Isabelle GRAUPERA donne procuration à Monsieur Jérôme DUROUDIER

Madame Valérie GUARINOS donne procuration à Madame Fatiha ZERAOULA

Madame Pierrette FORGET BARBERA donne procuration à Monsieur Corrado RANGHELLA

Madame Christine MARECHAL donne procuration à Monsieur Raymond MIQUEL

Étaient absents excusés : Monsieur Xavier PINHO-TEIXEIRA Pascale DOMECH, Madame Sylvia GUERRERO et Monsieur Olivier AMANS.

Était absente : Madame Marie PHILLIPPON

Secrétaire de séance : Monsieur Raymond MIQUEL

Date de convocation : 22 septembre 2022

Objet : Attribution d'une subvention à la Société Philharmonique de Lavelanet.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée délibérante d'une demande de subvention exceptionnelle de la Société Philharmonique de Lavelanet.

Cette association a pour objet la pratique instrumentale dans un orchestre d'harmonie.

Pour 2022 la Société Philharmonique de Lavelanet a déjà effectué deux concerts : en mars un concert méli-mélo, en juin pour la fête de la musique et un troisième est prévu en décembre concert de Noël. Différents concerts sont prévus dans d'autres localités.

La Société Philharmonique de Lavelanet participe aux cérémonies commémoratives de la ville et un stage de cohésion et ateliers de préparation avec la section cirque du collège Pasteur, en vue de créer un spectacle commun pour l'année 2023.

Par conséquent, et afin de soutenir leurs actions ainsi que de poursuivre le travail collaboratif entre la ville et les associations locales, Monsieur le Maire propose une aide de 1200,00 € (Mille deux cent euros).

Puis, il demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à la majorité des suffrages exprimés (24 voix POUR)

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

- **ATTRIBUE** une aide de 1200,00 € (Mille deux cent euros) à la Société Philharmonique de Lavelanet,
- **DIT** que les crédits sont prévus au Budget,
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des présentes décisions.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance
Raymond MIQUEL



Le Maire,
Marc SANCHEZ

Pour le Maire :
DUROUDIER Jérôme
Premier Adjoint

